

*Don Vincent Deprez  
Abbaye de Ligugé  
Revue internationale d'Histoire  
et littérature Religieuses*

***Césaire d'Arles et les cinq continents  
Caesarius of Arles and the Five Continents***

*Tome I 2017 250 pages 24€*

*Editions, Association « Aux Sources de La Provence »,*

Ce livre présente vingt-cinq contributions de chercheurs appartenant à huit pays différents, témoins d'un regain d'intérêt pour les œuvres de Césaire d'Arles, contrastant avec le faible nombre de travaux sur cet auteur signalés dans le *Bulletin de l'Association Internationale d'Études Patristiques*. Le tome 2 projeté pour 2018 comprendra vingt-deux nouvelles contributions. L'un et l'autre sont édités par l'Association « Aux sources de la Provence » ([www.auxsourcesdelaprovence.net](http://www.auxsourcesdelaprovence.net)), présidée par Guy-Jean Abel. Certains articles sont traduits en anglais.

Nous analysons brièvement les principales contributions originales. Le chapitre n°I. «Césaire d'Arles, homme d'hier et d'aujourd'hui s. — M.-J. Delage, «Saint Césaire dans son temps. Césaire d'Arles est un des saints anciens les mieux connus, grâce à la biographie rédigée par ses disciples.

Brunot . Dumézil, «Le culte de saint Césaire en Europe». Jusqu'à la fin de l'époque moderne, Césaire d'Arles demeura un auteur important, mais un saint peu populaire. L. Pietri, «Une vie à travers l'histoire». Ayant vécu successivement sous les Burgondes, les Wisigoths, les Ostrogoths (tous ariens) puis les Francs, Césaire d'Arles fut trois fois accusé de trahison.

Théodoric fut tolérant envers son programme de réforme. En 536-542, la Provence fut englobée dans le *Regnum Francorum*, sous un gouvernement catholique certes, mais beaucoup plus présent que celui des Goths : Arles fut marginalisée, Césaire perdit la position qui lui avait permis une action concertée avec la papauté.

Mais l'héritage qu'il avait alors posé résista à l'épreuve du temps. II. «L'œuvre de Césaire d'Arles et les cinq continents » M.-J. Delage, «Les sermons au peuple ». Césaire comprit vite qu'il fallait abrégé et

simplifier ses prédications, pour rejoindre ses auditeurs. W. E. Klingshirn, « Le testament de Césaire d'Arles ». Préoccupé d'assurer l'avenir du monastère Saint Jean, le fondateur lutta toute sa vie pour assouplir en leur faveur la législation canonique qui interdisait d'aliéner un bien d'Église. D. Le Tourneau, « Apport au droit canonique ».

Césaire d'Arles présida six conciles régionaux entre 506 et 533 ; ceux de la *Francia* adoptèrent ses idées et sa législation. Vicaire du pape pour la Gaule et l'Espagne, il lui demanda toujours de ratifier ses dispositions. Sont ainsi analysés spécialement le concile d'Orange (529), puis les législations monastiques et en faveur de la liturgie gallicane. D. Bertrand, « Introduction au traité sur la Trinité ; Attribuer le *Quicumque* à Césaire d'Arles ». Le contexte arien obligea l'évêque à rappeler la foi sur la Trinité et à diffuser le symbole *Quicumque*, tout en l'attribuant à Athanase d'Alexandrie.

R. Villegas Marin, « La préhistoire du purgatoire et les *miséricordieux* ». La purification des péchés dans l'au-delà par le feu **purgateur** sera bien plus dure que les pénitences possibles dans la vie présente.

L'homélie 179, en écho à Fauste de Riez, distingue entre péchés graves et péchés « menus ». Mais tous les péchés, même « menus », doivent être rachetés par une sévère pénitence. I. Filippov, « Les ouailles et la société ». L'auditoire des sermons comprend surtout les hommes catholiques riches, auxquels l'évêque demande de transmettre l'enseignement à leurs femmes et à leurs serviteurs.

La présence de femmes dans l'assemblée est certaine, moins celle d'esclaves et d'enfants. P. Audin, « La pratique païenne en Arles ». Les nouveaux chrétiens de la Basse-Provence avaient conservé des pratiques et des croyances héritées de la protohistoire, mais aussi de l'indépendance gauloise,

enrichies des divinités gréco-romaines et plus récemment, de la religion importée par les peuples germaniques » (p. 141).

M.-D. Joffre, « Les voix verbales chez Césaire d'Arles ». «Le latin des *Sermons au peuple* peut être défini comme une alchimie où l'académisme est revivifié par l'innovation s. H. Tripp, «Commentaires sur les sermons au peuple ». Disciple du rhéteur Julien Pomère, Césaire recourt cependant surtout, comme son inspirateur st Augustin, au *sermo humilis*.

L. Grig, «Une Culture populaire ». Césaire a essayé de moraliser les réjouissances populaires antérieures au christianisme, sans toutefois composer d'hymnes destinés à remplacer les chants douteux.

M. del Fiat Miola, «Un monastère familial». La sœur de Césaire, Césarie l'Ancienne, et leur nièce Césarie la Jeune contribuèrent à la pertinence de la *Regula uirginum*. III. « Césaire d'Arles et les Sources chrétiennes ».

D. Bertrand, «Les œuvres de Césaire d'Arles dans la collection "Sources Chrétiennes"; « Vers les Œuvres complètes dans la collection "Sources Chrétiennes". Ce projet prévoit l'édition, aux standards de la collection, de toute l'œuvre de Césaire. IV. M. Heijmans, «L'Enclos Césaire d'Arles ; une archéologie témoin de son temps ». Les fouilles menées de 2003 à 2014 ont vraisemblablement mis au jour la cathédrale Saint-Étienne, en deux états, fin IV<sup>o</sup> siècle et VI<sup>o</sup> siècle, ce dernier probablement dû à Césaire. Les installations liturgiques conservées sont uniques en France. Les progrès de l'archéologie et de la collection «Sources Chrétiennes» revisitant les éditions de dom Germain Morin stimuleront la recherche sur cet acteur et auteur de plus en plus estimé.